

BROCHURE TECHNIQUE

**FINALES DES COUPES
NATIONALES
FSCF INTER-CLUBS
BOULES LYONNAISES**
1-2 SEPTEMBRE 2018
NICE (06)



FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

UNE FÉDÉRATION AFFINITAIRE MULTI-ACTIVITÉS

Créée en 1898, La Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) développe et propose **des activités liées aux domaines sportifs, artistiques et culturels, des activités socio-éducatives ainsi que des actions de loisir pour tous**. Forte de ses 230 000 licenciés et 1650 associations affiliées, la FSCF encourage l'accès à la pratique de ses activités sous toutes ses formes : **initiation, découverte, loisir et/ou compétition**.

Reconnue d'utilité publique, la FSCF est ouverte à tous sans distinction, dans le respect des idées, des possibilités et des particularités de chacun.

La Fédération Sportive et Culturelle de France **organise de nombreuses compétitions, manifestations et autres rencontres** toutes placées sous le signe de la convivialité et animées par la même ambition, celle du partage et de l'épanouissement dans la pratique de son activité.

Outre les activités qu'elle propose, la FSCF **favorise la formation des bénévoles et des professionnelles** (Brevets fédéraux, BAFA/BAFD, Brevets professionnels, Certificats de qualification, etc). La Fédération développe ainsi depuis de nombreuses années un programme de formation ambitieux tant pour l'encadrement bénévole que professionnel.

LE PROJET ÉDUCATIF DE LA FSCF

La Fédération Sportive et Culturelle de France défend un projet éducatif basé sur des valeurs universelle et humanistes. A travers ses différentes pratiques et actions qu'elle propose, la fédération vise à l'épanouissement harmonieux de la Personne dans toutes ses dimensions.

LE MOT DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL



La première rencontre sportive amicale de l'Union des sociétés de gymnastique et d'instruction militaire des patronages et œuvres de jeunesse de France - devenue depuis Fédération sportive et culturelle de France – s'est déroulée le 24 juillet 1898 au Parc des oiseaux à Issy-les-Moulineaux.

Depuis 120 ans, la Fédération perpétue la longue tradition des rencontres et championnats annuels qui permettent à des milliers de pratiquants de se réaliser et de s'épanouir dans toutes leurs dimensions à travers des activités sportives ou culturelles.

Si dans leur forme les rencontres ont changé, l'esprit de solidarité, de respect, de tolérance et de convivialité qui les anime est resté le même.

Aujourd'hui, la Fédération poursuit, grâce à la détermination et au dévouement des femmes et des hommes qui font vivre ses associations, l'œuvre de son fondateur. Au nombre de celles-là, l'OGC Nice Sport Boules, organisatrice des coupes nationales inter-clubs de boules lyonnaises.

Je remercie toutes celles et tous ceux qui, forts de leur engagement, se sont investis sans compter dans la préparation et l'organisation cet événement.

Je souhaite à tous les participants de donner le meilleur d'eux-mêmes pour que la fête soit belle et riche de partage et d'amitié.

Christian Babonneau

01/ LETTRE AUX EQUIPES

Commission Nationale Boules
ROSTAING Roger
Les Meuniers
35 Chemin de la scierie
38440 MOIDIEU DETOURBE
Portable 06 87 40 90 25
roger.rostaing@wanadoo.fr

DESTINATAIRES :
Equipes qualifiées pour la 64^{ème} édition des finales
de coupes nationales FSCF interclubs de boules
lyonnaises

Objet : Finales de coupes nationales FSCF inter clubs de boules Lyonnaises les 1 et 2 septembre 2018 à Nice (06) – Boulodromes Gallarato et Contini.

Cher(e) Ami(e),

Votre équipe est qualifiée pour les Finales de coupes nationales FSCF interclubs de boules lyonnaises (64^{ème} édition) qui se dérouleront les 1 et 2 septembre 2018 à Nice (06), 62/64 boulevard Jean Luciano (voir plan d'accès joint).

Nous vous adressons toutes nos félicitations et vous donnons ci-dessous quelques précisions utiles :

1. Début des parties : samedi 1 septembre à 8 h 00 précises sur le site.
2. Pour le déroulement des parties (doublettes, triplettes et tête à tête) : voir une fiche annexée compte tenu de la modification avec la création d'une catégorie dite mixte et la suppression d'un tour, d'un simple et de la triplette remplaçant la quadrette.

Horaires :

Samedi 1 septembre :	8 h 00 : ¼ de finales de chaque catégorie		
	14 h 30 : ½ finales de chaque catégorie		
Dimanche 2 septembre :	Finales 3 ^e et 4 ^e Division, Vétérans et Mixte		
	8 h 00 (triplette + 1 simple)	10 h 30 (doublettes + 2 simples)	13 h 00 Repas
	14 h 30 Palmarès et remise des récompenses		

RAPPEL : lors des Journées Finales, il est possible de présenter sur la feuille de match une équipe de 5 joueurs (ce n'est pas une obligation) : le changement de joueur est permanent, lors des parties en "doublettes " et en "quadrettes".

La tenue devra être uniforme pour les joueurs d'une même équipe avec au minimum une chemise ou un polo identique

3. Une participation aux frais de déplacement sera remise à chaque équipe par la Commission Nationale de Boules au nom de la Fédération. Le montant sera déterminé par la Commission. Les équipes seront informées du montant dès que possible. Les repas des équipes qualifiées le dimanche seront pris en charge par la Fédération.
4. Ci-joint une feuille talon-réponse concernant les repas du samedi midi et dimanche midi (joueurs et/ou accompagnateurs) qui devra être retournée avec règlement correspondant (prix du repas avec vin et café compris 16,00 €) à envoyer avant le 20 août délai impératif à :

René TAVAZZI
23 bd de la corne d'or – Le Florence B
06230 VILLEFRANCHE SUR MER

Chèque libellé à l'ordre de : OGC NICE SPORT BOULES

Passé ce délai indiqué aucun repas ne pourra être assuré.

Nous comptons sur la solidarité de toutes et tous pour votre participation et votre inscription dans les délais, ceci, afin de ne pas mettre en difficultés les organisateurs pour la commande des repas. Nous vous assurons que ces repas, pris sur place, vous donneront toute satisfaction. Celui du dimanche midi, ouvert également à tous, sera pris sur le même lieu.

5. Pour les équipes arrivant le vendredi soir et celles qui resteront le samedi soir, il vous sera possible de réserver l'hôtel de votre choix. Nous vous conseillons de ne pas attendre le dernier moment (voir liste des hôtels ci-après).
6. Pour tous les renseignements pratiques complémentaires, vous pouvez vous adresser à Roger Rostaing (responsable de la commission nationale FSCF Boules)
Tel : 06 87 40 90 25 Mail : roger.rostaing@wanadoo.fr
7. La fiche d'engagement de chaque équipe (ci-après) devra être retournée, complétée et accompagnée du chèque de 20 € à l'ordre de la FSCF à :

Christian FAURE
1 Impasse Albert Londres
42230 ROCHE LA MOLIERE

Dernier délai : le 20 août 2018 afin de permettre l'organisation du tirage

Nous vous remercions par avance de bien vouloir respecter scrupuleusement ces modalités et délais, tant pour la Commission Fédérale que pour le club organisateur.

Nous vous souhaitons un bel été et dans l'attente de vous retrouver pour ces finales, nous vous prions de croire cher(e) ami(e) à l'assurance de nos sentiments sportifs les meilleurs.

Pour la Commission Nationale Boule
Le Comité d'organisation
Le responsable National de la Commission Boule
Roger ROSTAING

02/ NOUVEAU FORMAT FINALES COUPES INTERCLUBS

Les équipes sont composées de 4 ou 5 joueurs pour les catégories : 4ème, 3ème division et vétérans (1 remplaçant(e) autorisé).

Pour la catégorie mixte l'équipe de 4 ou 5 comprend au minimum deux féminines : catégories acceptées : F3, F4, M3, M4.

Le match se déroule en deux tours

1er tour :

- ✓ Une triplette 2h00
- ✓ Un simple 2h00

Pour la catégorie mixte, une féminine obligatoire pour chaque partie

2ème tour :

- ✓ Une doublette 2h00
- ✓ Deux simples 2h00

Pour la catégorie mixte, une féminine obligatoire en doublette et pour un des deux simple.

Les féminines peuvent venir de différentes associations au niveau Départemental. Nous nous adapterons s'il y a plus de 8 équipes.

REMARQUE : Le décompte de points par partie sera redéfini lors de la prochaine commission nationale du 26 juillet.

Vous serez informés des décisions.

03/ PROGRAMME



/ VENDREDI 31 AOUT

A partir de 17h00, réception des équipes

19h30 Buffet froid offert à tous les participants par l'OGC NICE Sport Boules (s'inscrire avec les repas)

/ SAMEDI 1 SEPTEMBRE

08h00 ¼ de finale de chaque catégorie

13h00 Repas sur place

14h30 ½ finale de chaque catégorie

19h30 Réception offerte à tous les participants par la municipalité niçoise.

20h30 Soirée PAELLA avec animation musicale (20 €/personne à régler avec les repas)

/ DIMANCHE 2 SEPTEMBRE

08 h00 Finales toutes catégories

8 h à 10 h Parties en « triplète et en simple »

10 h 30 à 12 h 30 Partie en doublettes et en simple

13h00 Repas sur place

14h30 Annonce du palmarès et récompenses

Un vin d'honneur sera offert à l'issue de l'annonce du palmarès le dimanche 2 septembre vers, 14 h 30 en présence des personnalités et des responsables.

04/ PLAN D'ACCES

Sortie N° 51 – Nice St Augustin



Boulodrome

Indications complémentaires :

Prendre la sortie no 51 sur A8, puis tourner à gauche sous le pont, direction Digne.

Au 2ème feu, effectuer un retour sur Nice et prendre la première à droite, au feu (au coin du Géant du Pneu)

Rouler 300 m au bout de la ruelle et vous êtes arrivé.

05/ LISTE DES HÔTELS

- KYRIAD (Nice Stade) : 27 avenue Verola 06200 NICE St Isidore - 0892 23 48 13
- PREMIERE CLASSE 385 promenade des Anglais 06200 Nice - 04 93 71 72 13
N.B : un tarif préférentiel a été négocié par l'organisateur, merci de vous rapprocher de celui-ci pour l'obtenir.
- IBIS BUDGET (Nikaia) 8 avenue Pierre Isnard 06200 Nice - 0892 68 32 48
- IBIS BUDGET (Nice aéroport) 455 promenade des anglais 06200 Nice - 0892 68 06 49
- CAMPANILE (Nice aéroport) 459 promenade des anglais 06200 Nice - 04 93 21 20 20

06/ QUESTIONNAIRE SPORTIF

A compléter et à retourner impérativement avant le 19 août 2015, **accompagné du chèque d'un montant de l'engagement (20€ pour les 3^{ème}, 4^{ème}, vétérans et féminines) à l'ordre de la FSCF à adresser à :**
Monsieur Christian Faure – 1 Impasse Albert Londres – 42230 Roche la Molière.

NOM et ADRESSE de la SOCIETE QUALIFIEE	
COMITE DEPARTEMENTAL	
CATEGORIE	VETERAN – 3 ^{ème} DIVISION – 4 ^{ème} DIVISION – FEMININE (*)
NOM DU CHEF D'EQUIPE	
NOM – PRENOM :	N° de LICENCE :
1-	
2-	
3-	
4-	
5-	

Toute correspondance relative à ce déplacement doit être adressée au Chef d'Equipe.

NOM	PRENOM	ADRESSE	☎

OBSERVATIONS :

ATTENTION : la tenue doit être uniforme pour les joueurs d'une même équipe, avec au minimum un haut identique (polo, chemise). Les équipes qui ne rempliraient pas ces conditions seraient éliminées dès la 1^{er} partie et ne pourraient prétendre à un dédommagement quel qu'il soit.

Fait à	le
Signature du responsable :	

07/ RESERVATION REPAS

A retourner impérativement **avant le 20 août 2018** dernier délai à : René TAVAZZI
23 bd de la corne d'or – Le Florence B - 06230 VILLEFRANCHE SUR MER
Chèque libellé à l'ordre de : OGC NICE SPORT BOULES

ASSOCIATION :

DEPARTEMENT :

CATEGORIE :

EQUIPE (Nom et Prénom du Chef d'équipe) :

EXPEDITEUR :

TELEPHONE :

EMAIL :

Buffet froid à 19h30 - Vendredi 31 août			
Nombre de participants		GRATUIT	=
Repas du midi - Samedi 1 septembre			
Nombre de repas joueurs		16,00 €	=
Nombre repas accompagnants		16,00 €	=
Repas du soir – SOIREE PAELLA - Samedi 1 septembre			
Nombre de repas joueurs		20,00 €	=
Nombre repas accompagnants		20,00 €	=
Repas du midi - Dimanche 2 septembre			
Nombre de repas joueurs (<i>pour les équipes qualifiées, repas pris en charge par la commission nationale</i>)		0 €	////////////////////
Nombre repas accompagnants		16,00 €	=
TOTAL			

Numéro du chèque joint :

Règlement par chèque (bancaire ou postal). Libellé à l'ordre de l'**OGC NICE SPORT BOULES** à joindre avec la réservation

Fait à

le

Signature du responsable :

Révéler la passion qui vous anime !

